

STUDIO LEGALE CIGOLINI
association professionnelle

Residenza San Bartolomeo

Via San Bartolomeo degli Armeni 2h/8 - 16122 GÈNES (Italie)

Maître CARLO Q. CIGOLINI

ADMIS AU PATRONAGE

AUPRÈS DE LA COUR SUPRÊME

Maître MICHELA MEREU

Maître PAOLO PUGLIARO

TEL. (+39) 010 888940 (2 linee)

FAX (+39) 010 881054

cell. (+39) 348 3139628

mail@studiocigolini.com

www.cigolini.net

skype: carlo.cigolini

A.O.H. (+39) 3452380407

Le **Cabinet Cigolini**, fondé en 1986, s'occupe principalement de :

- droit maritime, en tous ses secteurs, à titre d'exemple construction, transformation, financement, achat-vente de navires, contributions gouvernementales de crédit naval, collisions, sauvetages, avaries générales et autres sinistres maritimes, conflits relatifs aux contrats de gestion et utilisation de navires, réclamations d'assurance coque et marchandise, réclamations pour dommages aux cargaisons, séquestres et saisies navales, immatriculations, inscriptions hypothécaires et effacements des registres, tant pour navires de mer que pour navires côtiers et bateaux de plaisance Et cela tant dans les registres maritimes italiens, quant, d'une manière plusspecifique, dans le registre international de St. Kitts & Nevis (www.stkittsnevisregistry.net) dont il est représentant quel Maritime Register à Genes, et en plus de :
- droit des transports (nationaux et internationaux, par route et par avion),
- droit de l'assurance,
- droit commercial,
- droit douanier.

Le **Cabinet Cigolini** est opérationnel toute l'année chaque jour ouvrable de 8.30h à 19.30h du lundi au vendredi, et de 9.30h à 12h le samedi matin. En dehors des horaires du bureau, on peut contacter les numéros des portables qui sont indiqués dans l'épigraphe pour les urgences éventuelles. Il agit très souvent en temps réel tant sur demande directe de ses clients, qui sont généralement des armateurs, assureurs, affréteurs, approvisionneurs de navires, importateurs ou exportateurs, instituts de crédit, transporteurs, agents recommandataires et médiateurs maritimes publics, etc., qu'en

qualité de correspondant en Italie de Cabinets légaux étrangers, et il dispose à son tour d'un réseau de correspondants indépendants pour le recouvrement des crédits maritimes par la saisie de navires en Italie et à l'étranger et pour donner assistance légale aux opérateurs maritimes dans les ports italiens et en général auprès de tous les bureaux de justice civils italiens et en arbitrage. Il applique en général les tarifs professionnels en vigueur en Italie calculés en fonction de la nature de l'intervention et en fonction de l'importance du dossier ou bien à la demande du client un tarif horaire à convenir.

Le **Cabinet Cigolini** est représenté sur la place de Monaco, où ils se sont établis nombreux opérateurs du shipping, par la M.C.M.S. (Monte-Carlo Maritime Services) laquelle fournit assistance en matière maritime et sociétaire selon le droit anglo-saxon, et même dans les procédures administratives locales en vertu des rapports de réciprocité professionnelle. Le cabinet est une association professionnelle depuis 01.01.2005.

Maître Carlo Q. Cigolini, fondateur du Cabinet, est né à Gênes en **1956**, où il a passé sa licence avec félicitations en **1980**. Ayant obtenu son certificat pour l'exercice de la profession en 1982, il adhère en **1984** à "The International Propeller Club -Port of Genoa" et en **1986** à l'Association Italienne de Droit Maritime. Arbitre à la Chambre Arbitrale Maritime de Gênes en **1989** et "supporting member" de la "London Maritime Arbitrators Association" depuis **1990**, à partir de **1996** il est admis au patronage auprès de la Cour Suprême de Cassation et depuis **1999** il fait partie du "International Who's Who of Professionals". A partir de l'année **2001** il est admis en qualité de arbitre à la Chambre Arbitrale Maritime de Monaco. Il prête son assistance tant en siège judiciaire qu'en siège extra-judiciaire, ainsi que comme "expert witness" sur la loi italienne en jugements à l'étranger. Il a collaboré à la rédaction du volume "Shipping & Maritime Industries of Italy" publié par la MRC Publication Ltd une première fois en **1993** et une deuxième fois en **2004**, de "The Official Guide to Ship Registries" (édition **1998** et mises à jour suivantes), ainsi que de la rubrique "Affrètement de navire" de la revue "Les contrats" publiée par IPSOA. Il correspond en italien et en anglais.

Maître Michela Mereu: né à Gênes en **1966**, où elle a passé sa licence en **1991**. Elle a obtenu son certificat pour l'exercice de la profession en **1994**, elle s'occupe de l'organisation interne et des affaires générales. Associée depuis **2005**.

Maître Paolo Pugliaro: né à Savona en **1974** et licencié en droit avec félicitations en **1998**. Il correspond en italien et en anglais. Il a obtenu son certificat pour l'exercice de la profession en **2001**. Il est chargé de l'organisation des séminaires professionnels du Cabinet sur sujets juridiques nouveaux.



Studio Legale Cigolini

Diritto Marittimo



Italy

LE STAFF DU CABINET

Ambra Orsoni: née à Genes en 1982, diplômée en Langues et Littératures Étrangères de l'Université des Études de Gênes en 2005. Elle est chargée de la correspondance par téléphone, fax et e-mail, et même de la tenue et du classement des dossiers. Elle correspond en italien, anglais et espagnol.

Elisabetta Todero: née à Bergamo en 1970, diplôme d'études de secrétaire de la société en 1987. Elle est chargée de la correspondance par téléphone, fax et e-mail, et même de la tenue et du classement des dossiers. Elle correspond en italien et anglais.

Pour communications avec le cabinet utiliser le case là dessous
E-mail: mail@studiocigolini.com